



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du CEA Champlain

1201, rue Argyle,
Verdun, (Québec)
H4H 1V4

Tél. : (514) 765-7686
Télec. :(514) 761-8001



PROCÈS-VERBAL

Séance du 20 avril 2021

Sont présents :

| Membres de la communauté | Membres du personnel |
|---|---|
| Monsieur Jocelyn Fraser Madame Francyne Arbour-Blier | Madame Sopanara Chea Madame Catherine Landry Plouffe Monsieur Laurent Bourgault |
| Membres élèves | Membre de la direction |
| | Monsieur François Medzalabenleth Madame Valérie Lussier (invitée) |

Sont absents :

| Membres de la communauté | Membres du personnel |
|--------------------------|-------------------------|
| | |
| Membres élèves | Membres de la direction |
| | |

1. Ouverture de la réunion

| | |
|--------|---|
| Action | Monsieur Fraser ouvre la rencontre à 16h11. |
|--------|---|

2. Parole du public

| | |
|--|-------|
| | Aucun |
|--|-------|

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

| | |
|--------------|---|
| | Il est proposé de traiter le point 11 après le point 4. |
| Proposée par | Laurent Bourgault |
| Appuyée par | Catherine Landry-Plouffe |

4. Adoption du procès-verbal du 23 février 2021

| | |
|--------------|--------------------------|
| Ajouts | Aucun |
| Proposée par | Catherine Landry-Plouffe |
| Appuyée par | Jocelyn Fraser |
| Adoption | À l'unanimité |

5. Dépôt de document

| | |
|--------|--|
| Action | Non Monsieur Medzalabenleth dépose le document suivant afin que les membres du CÉ puissent en prendre connaissance : <ul style="list-style-type: none">➤ Politique visant à promouvoir la civilité et prévenir le harcèlement en milieu de travail. |
|--------|--|

6. Correspondance

| | |
|--------|-----|
| Action | Non |
|--------|-----|

7. Mot de la direction

| | |
|-------------|--|
| Information | <p>Les rénovations se poursuivent.</p> <p>Le local 415 est terminé et les plafonds suspendus dans 5 classes sont en cours</p> <p>Le local 353 (locaux de professionnels) est à démarrer</p> <p>François souligne la contribution des bénévoles dans le cadre de la semaine des bénévoles. Il remercie dont monsieur Fraser et madame Blier.</p> <p>La semaine des employés a été soulignée par la direction.</p> <p>Les « cartes réussites (50\$ - cartes cadeau) » ont été remise aux élèves méritants pour reconnaître l'assiduité et l'effort des élèves</p> <p>Suivant l'analyse de la qualité d'air dans les locaux (exigences ministérielles) que la direction, confirme que la qualité d'air dans les locaux est conforme aux</p> |
|-------------|--|

exigences ministérielle. La direction s'engage retourner le courriel confirmant cette information.

Voici le courriel en question :



(courriel déposé dans les documents du CÉ du 20 avril et 15 juin)

8. Formation obligatoire - CÉ

Les membres du CÉ recevront de Sopanara un document à signer et à retourner qui atteste qu'ils ont suivi les diverses capsules à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborées par le ministère conformément au 2^e alinéa de l'article 459.5.

9. Politiques harcèlement, drogue et médicaments

L'ensemble des membres présents confirment avoir pris connaissance des deux politiques

10. Planification de la consultation auprès des élèves

En raison des défis de mobilisation imposés par les mesures sanitaires, il proposé par François Medza d'entamer la consultation dès le mois de septembre prochain.

Les membres acceptent à l'unanimité.

11. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

| | |
|--------|--|
| Invité | Valérie Lussier, directrice adjointe |
| | Madame Lussier l'analyse de situation On sondage a été effectué auprès des élèves et des membres du personnel Les élèves suivants ont été sondés (152 élèves sur 3.1 – 49%) <ul style="list-style-type: none">- Francisation (niveaux 5, 6 et 7 en francisation et français écrit)- DES- Alphabétisation 52% des membres du personnel ont répondu au sondage |

Les réponses ont permis de dresser un portrait de situation qui a été analysée par le comité du plan de lutte.

Les faits saillants dans les réponses des élèves

- 95% des élèves se sentent en sécurité
- 87% disent être traités de manière juste et équitable
- 20% pensent qu'il n'y a pas au moins un membre du personnel qui se soucie d'eux et ne savent pas à qui ils peuvent s'adresser
- 18% ont vécu ont été témoins d'actes de violence ou d'intimidation

Faits saillants dans les réponses des membres du personnel

- 94% pensent que des épisodes de violence et d'intimidations sont rares voir presque inexistantes au centre
- 29 sur 31 répondants disent qu'ils sont intervenus et ont référés à l'élève à la direction ou à un intervenant

-
- Type de violence plus fréquemment nommés (psychologique et verbale)

Certaines priorités pour l'année 2021-2022 sont présentées :

- Processus de dénonciation à revoir
- Publier et faire connaître les ressources
- Offrir des ateliers de prévention
- Faire connaître la gradation des interventions

12. Point des enseignants-enseignantes

| | |
|-------|-------|
| Ajout | Aucun |
|-------|-------|

13. Point des élèves

| | |
|-------|---------|
| Ajout | Aucun - |
|-------|---------|

14. Questions diverses

| | |
|-------|--|
| Ajout | Nouveau membre du CÉ François Medza communiquera avec madame Roxanne Bergeron (Caisse Desjardins) afin de connaître son intérêt et disponibilité à siéger sur le conseil d'établissement du centre. |
|-------|--|

15. Fermeture de la rencontre

| | |
|--------------|-----------------------------|
| Proposée par | Jocelyn Fraser |
| Appuyée par | Catherine Landry-Plouffe |
| Adoption | L'assemblée est levée à 17h |

Jocelyn Fraser, président

François Medzalabenleth, directeur

Francyne Arbour-Blier, vice-présidente
(en l'absence du président)

Date :